



## ACL - Section BIEN-ÊTRE / RESTEZ SUR VOS DEUX PIEDS

### FICHE D'INSCRIPTION 2021 - 2022

A remettre à Régine JAECK

**l'ensemble du document est à renseigner lisiblement et en majuscules**

#### PARTICIPANT :

Nom : (en majuscules) .....

Prénom : .....

Date de naissance :

Profession : .....

Adresse : .....

Code postal :

Ville : .....

Tél domicile :

Tél mobile :

En donnant ci-dessous mon adresse E-mail, j'autorise l'envoi d'informations liées à l'ASSOCIATION.

Adresse E-mail : .....

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 06/01/1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'Association.

#### Personne à prévenir en cas d'urgence :

Tél :

#### Elève mineur :

Nom du représentant légal : .....

Prénom : .....

Père

Mère

Adresse : .....

Code postal :

Ville : .....

#### Certificat médical :

Pas nécessaire pour cette activité

#### Droit à l'image :

Dans le cadre des activités proposées les élèves peuvent être amenés à être photographiés ou filmés. Ces images, quel que soit le support, pourront être utilisées comme outil pédagogique ou pour réaliser la promotion de nos activités.

J'autorise l'ACL à utiliser ces images, sans limitation de durée :

oui

non

#### ACTIVITÉ(S) choisie (s) :

Cochez la ou les cases qui conviennent

Cours de

Vendredi

15:45

16:45

Cotisation ACL adulte

20 €

Cotisation ACL mineur - 16 ans

15 €

Espèces ou chèque à l'ordre de : ACL - Section Bien-Être

Montant des cours annuel :

Montant des cours par séance :

Espèces ou chèque à l'ordre de : Régine Jaeck

Les cours sont interrompus pendant les vacances scolaires.

Chèque N° :

#### Conditions d'inscription aux cours :

- L'adhésion à l'association ACL est obligatoire pour toute activité.
- Une fiche d'adhésion doit être remplie.
- Les frais d'adhésion doivent être réglés à l'ACL section Bien-Être.
- Les cours sont à régler auprès du professeur.
- Pendant la période d'essai (le cours pris avant l'enregistrement de l'inscription au cours), la responsabilité du professeur et celle de l'association (ACL) ne pourront être engagées.
- La responsabilité du professeur et celle de l'association se limite à la durée de l'activité.
- Pour les élèves mineurs, le responsable de l'enfant doit s'assurer de la présence du professeur et le remettre à celui-ci.
- Les parents dégagent la responsabilité du professeur et celle de l'association pour les enfants venant seuls aux cours.
- En cas d'absence du professeur, 15 mn après l'horaire normal du cours celui-ci est annulé.
- Merci de prévenir le professeur en cas d'absence ou de retard.
- Le nombre de cours annuel est de 30.
- Les cours sont interrompus pendant les vacances scolaires.
- Les frais d'adhésion et les cours sont non remboursables.
- L'ACL section danse se réserve le droit en cours d'année : de modifier les horaires, d'annuler un cours faute d'inscription ou de basculer les inscriptions sur un autre cours.
- Les chaussures de ville sont interdites dans la salle Zislin. Prévoir des chaussures adéquates préconisées par l'ACL.

Je soussigné(e) ..... en qualité de participant au(x) cours ou de représentant légal de l'élève mineur déclare avoir pris connaissance des différentes conditions et confirme ma demande d'inscription.

A Sausheim, le .....

Signature :